

ICANN69 | Semaine de préparation – Séminaire en ligne consacré aux politiques en préparation de l'ICANN69
Jeudi 8 octobre 2020 – 18h30 à 19h30 CEST

MARYAM BAKOSHI :

On va commencer. Nous lançons l'enregistrement. Merci.

Bonjour, bienvenue à ce séminaire web de mise à jour de politiques.
Je suis Maryam Bakoshi, je vais m'occuper de cette séance à distance.

Cette séance est enregistrée et les normes de conduite de l'ICANN s'appliquent.

Si vous voulez utiliser l'interprétation, ce webinaire sera fait en anglais et sera interprété. Vous pouvez poser des questions dans la partie Questions et réponses. Si vous voulez poser des questions directement, vous pouvez lever la main ; nous vous donnerons la parole. À ce moment-là, prenez la parole, donnez votre nom et dites si vous parlez une autre langue qui n'est pas l'anglais.

Si vous voulez écouter l'interprétation, vous devez télécharger l'application de Congress Rental Network. Vous trouverez davantage de détails sur la page web de la réunion et dans le chat de Zoom.

Je donne la parole à Mary.

MARY WONG :

Merci beaucoup Maryam.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Bienvenue à tous pour ce séminaire web de mises à jour de politiques. Il va être présenté par l'équipe de soutien de politiques de l'ICANN. Prochaine diapositive, merci.

Bien, cette diapositive n'est pas nécessaire, c'est moi. Voilà, vous me voyez. Je suis la vice-présidente de l'équipe. Vous allez entendre mes différents collègues qui soutiennent les différentes équipes et comités dans la structure de l'ICANN. Nous allons passer à la prochaine diapositive, merci.

Cette diapositive et la prochaine, c'est quelque chose qui est connu pour ceux qui ont participé à différents séminaires. Donc je ne vais pas vous en parler, je voulais juste vous dire qu'ils sont disponibles sur le site d'ICANN Org. Et si cela vous intéresse, je vous conseille de regarder parce que cela couvre tous les aspects de la communauté et de la participation à l'ICANN.

Ce que vous voyez sur cette première diapositive, c'est le travail d'élaboration de politiques qui est fait par chaque organisation de soutien en fonction de leurs responsabilités. Et mes collègues vont vous en parler à mesure qu'on avance dans cette présentation. Vous trouverez ces diapositives sur le site, on peut vous envoyer le lien et vous trouverez toute la description du processus d'élaboration de politiques avec toutes les organisations, la GNSO, etc. Et toutes ces organisations vont appliquer le système d'élaboration de politiques. Prochaine diapositive.

Sur cette diapositive, nous nous focalisons sur les quatre comités consultatifs. Ici, de nouveau, c'est une image des différents processus qui s'appliquent à chacun de ces groupes. Il s'agit du système de serveurs racine, du système de sécurité et de stabilité ; tout cela, ce sont des comités consultatifs et chacun sera présenté par la suite. Prochaine diapositive s'il vous plaît.

Beaucoup d'entre vous ont travaillé déjà avec nous sur différents projets de politique et vous connaissez mes collègues. Et ce qui est intéressant – et c'est un point que je veux souligner –, c'est que l'équipe de développement de politiques est formée de 34 employés à plein temps et nous avons des experts techniques sur différents thèmes à travers toute la communauté. Et nous vous fournissons une gestion de vos groupes de travail, de vos réunions, des opérations et de gouvernance, qui permettent à la communauté de travailler. Pour permettre un soutien mondial à la communauté, nous travaillons dans six fuseaux horaires dans neuf pays. Comme vous le voyez ici, nous parlons en tout neuf langues. Prochaine diapositive, merci.

Avant de commencer à présenter le travail de chaque organisation de soutien et comité consultatif, je voudrais souligner le fait qu'une des compétences des réunions de l'ICANN est de présenter une série de séances plénières qui vont couvrir des thèmes qui intéressent la communauté en général. Les thèmes pour chaque réunion sont sélectionnés par la communauté par vos représentants à travers des groupes de planification. Et pour l'ICANN69, nous avons ces trois

séances qui sont prévues le lundi, le mardi et le mercredi pendant la semaine de plénières.

Nous avons des volontaires qui vont organiser chacune de ces séances, qui ont beaucoup travaillé pour s'assurer que ces séances vont être intéressantes, informatives et interactives. Et nous espérons que vous allez participer à ces séances au cours de ces réunions plénières. Je vais présenter le programme. Je vous rappelle que pour suivre le programme de la réunion de l'ICANN69, vous devez vous inscrire d'abord auprès d'ICANN Org. Prochaine diapositive.

À nouveau, ce sont des publications qui sont présentées avant chaque réunion de l'ICANN. Nous avons ici la possibilité de télécharger ces rapports. Nous espérons qu'ils vous seront utiles pour vous préparer pour la réunion de l'ICANN. Ces diapositives seront téléchargées sur le site de l'ICANN69 et vous trouverez le lien pour télécharger ces rapports qui seront utiles, nous l'espérons.

Maintenant, je vais donner la parole à mes collègues qui soutiennent les différentes organisations et nous commencerons par Carlos Reyes, qui est le responsable de l'organisation de soutien à l'adressage.

CARLOS REYES :

Bonjour. Je suis Carlos Reyes. Je travaille avec l'ICANN depuis 2013. Je suis à Washington D.C. Je pense que c'est un bon endroit pour commencer. Je vais vous donner une petite idée de ce qu'est l'ASO.

C'est l'organisation que la communauté connaît bien pour le développement de politiques. L'ASO est définie dans un protocole d'accord entre les cinq registres internet régionaux, l'organisation de ressources de numéros et l'ICANN. Le protocole d'accord actuel est entré en vigueur en novembre 2019, confirmant et renforçant la relation entre les communautés des noms et des numéros.

Le but de l'ASO est de réviser les recommandations de politiques relatives aux adresses de protocole internet et de donner son avis au Conseil d'Administration de l'ICANN sur les ressources de numéros et d'internet. L'ASO n'élabore pas de politiques mais veille plutôt à ce que le processus d'élaboration de politiques soit correctement suivi dans chaque communauté des RIR.

La raison pour laquelle je parle des politiques globales, c'est que c'est le rôle des SO et des AC et de ses conseils. Les politiques globales doivent avoir l'accord de l'ICANN et s'assurer que tous les RIR, conformément à leur processus d'élaboration de politiques, exigent des actions spécifiques ou des résultats au niveau de l'IANA.

Maintenant que vous avez compris l'ensemble des rôles de ces organisations dans le travail de développement de politiques mondiales, il y a beaucoup d'activités qui ont lieu actuellement dans la région. Par exemple, le groupe de travail sur l'élaboration de politiques relatives aux ressources d'AFRINIC, vous allez voir des propositions concernant le développement de processus d'élaboration de politiques. Il y a des propositions qui sont en cours de discussion. Il y a des groupes d'intérêts particuliers d'APNIC relatifs

aux politiques, politiques publiques de l'ARIN, LACNIC Politicas par exemple. Donc si cela vous intéresse, vous avez différentes listes de diffusion auxquelles vous pouvez participer. Ces réunions vont avoir lieu pendant les prochaines semaines. Et je voudrais confirmer, donc, que tout cela est organisé au niveau mondial.

Une activité que nous faisons est le processus de sélection pour le siège 9 du Conseil d'Administration de l'ICANN. Ce processus a commencé il y a un mois et nous en sommes maintenant à la phase de nomination. À l'exception des candidats de la région APNIC, tous les candidats sont acceptés. L'étape de mise en candidature a eu lieu le 15 septembre et durera jusqu'au 15 novembre 2020. Les candidats de la région APNIC ne peuvent être acceptés. Ici, vous avez le calendrier. Nous allons faire une annonce de ce candidat à la fin du mois d'avril 2021.

Je crois que j'ai fini. Je vous remercie. Si vous avez des questions, je suis à votre disposition.

MARY WONG :

Merci beaucoup Carlos. Merci pour cette mise à jour. Je crois que notre collègue Chantelle a mis un lien dans le chat pour le cours d'ICANN Learn sur la plateforme. Si vous voulez davantage de détail sur ce processus d'élaboration de politiques et sur le travail de toutes les organisations de soutien et des comités consultatifs, vous en trouverez sur cette page.

Je vois qu'Alberto a levé sa main.

MARYAM BAKOSHI : Nous allons prendre la question à la fin, Mary.

MARY WONG : Donc Alberto, nous nous excusons. Est-ce que vous pouvez garder votre question pour la fin ? Et nous vous redonnerons la parole à ce moment-là.

Avant de donner la parole maintenant aux représentants de la ccNSO, Carlos, je voulais savoir, je pense que toutes les réunions générales vont aborder des questions concernant les SO et les AC et la façon dont leur représentant peuvent donner une mise à jour ?

CARLOS REYES : Merci, c'est une bonne question. Nous avons cette réunion virtuelle. Nous commençons à travailler au niveau régional, bien sûr, au niveau des registres. Et les présidents vont aborder lors de la réunion d'ICANN69 et lors de la cérémonie d'ouverture toutes les activités de la communauté de ces dernières années. Ce sont des activités qui continuent, donc nous présenterons tout cela lors de la cérémonie d'ouverture.

MARY WONG : Merci Carlos, merci d'avoir pris la parole. Comme je le disais, nous allons laisser les questions pour la fin.

Et nous passons maintenant à l'organisation de soutien aux extensions géographiques, la ccNSO. Et c'est Joke Braeken qui va faire sa présentation.

JOKE BRAEKEN :

Bonjour, je suis Joke Braeken. Je vous parle de l'Allemagne. Je vais vous fournir un petit aperçu des sujets brûlants pour la réunion ICANN69 ainsi que les séances que nous avons prévues pour cette réunion.

Tout d'abord, au sujet des procédures d'élaboration de politiques, il y a deux processus de la ccNSO en cours en ce moment, le premier desquels est le ccPDP3 comme on l'appelle, qui est divisé en deux parties, dont la première aborde le retrait des ccTLD et la deuxième se penche sur les mécanismes de révision pour les décisions liées au retrait, à la délégation, au transfert et à la révocation des ccTLD.

Donc deux parties. La première aborde le retrait des ccTLD et a récemment évalué les retours de la communauté élargie au sujet des protocoles de retrait des ccTLD. Et la suggestion est désormais de séparer, d'exclure la première partie de ce ccPDP pour conclure cette partie sans devoir attendre à ce que la deuxième partie au sujet des mécanismes de révision soit également complétée. Voilà pour ce qui est du ccPDP3.

Quant au ccPDP4, d'autre part, il s'occupe des recommandations de politiques pour la sélection et désélection des codes des pays et des chaînes de domaines de premier niveau qui sont des extensions

géographiques de noms de domaine internationalisés, qui va suivre le processus accéléré pour pouvoir définir les chaînes de domaines d'IDN. Le groupe a récemment lancé ses travaux, a conclu la charte, la désignation d'un président et d'un coprésident, les règles de procédure. Et il y aura sans doute différents sous-groupes qui vont se concentrer sur la gestion de ces chaînes et sur les chaînes portant à confusion du fait de la similarité, et probablement un troisième qui va se concentrer sur la désélection des ccTLD IDN.

Ce groupe ne va pas se réunir dans le cadre de l'ICANN69 dans une séance publique, mais il y a toutefois des séances intéressantes qui sont proposées par la ccNSO et qui sont organisées toujours dans le cadre de la réunion générale annuelle par la ccNSO.

Je n'avancerai pas tout de suite à la diapositive suivante puisqu'elle contient des liens pour que vous en preniez note. Mais je voudrais vous parler de certaines des séances de la ccNSO dans le cadre de l'ICANN69, dont la première est la journée technique. Il s'agit d'un atelier qui est ouvert à tous ceux qui y sont intéressés, en particulier à ceux qui sont intéressés par les sujets techniques, des sujets comme la sécurité et les aspects opérationnels aussi.

Puis d'autre part, il y a la réunion des membres de la ccNSO, qui est également ouverte à tous. Il y a différentes séances qui se tiennent dans différentes journées. La première de ces séances va se concentrer sur la gouvernance de la ccNSO et surtout sur le rapport entre le Conseil et la communauté. Il y aura différentes séances de questions et réponses avec les candidats au Conseil pour le siège 12

au Conseil d'Administration de l'ICANN également et pour les membres du Conseil d'Administration de l'ICANN qui vont aborder des questions liées aux ccTLD.

Il y aura également une réunion du groupe de travail du ccPDP3 sur le retrait et qui abordera l'exclusion de cette première partie du travail dont je parlais à l'instant.

Il y aura également une réunion du comité de planification stratégique et opérationnel et une réunion du comité de liaison de gouvernance de l'internet qui va aborder la question de la souveraineté numérique lors de sa réunion.

Finalement, pour conclure, nous avons une réunion du conseil de la ccNSO.

Et me voilà à la fin de ma présentation. Merci.

MARY WONG :

Merci Joke. On dirait sans doute que vous aurez beaucoup de travail. Ce sera une réunion très chargée pour la ccNSO, qui gère en ce moment plusieurs PDP dont l'un vient de commencer à peine et c'était le PDP concernant les IDN dont vous parliez. C'est un sujet qui, sans doute, suscite énormément d'intérêt dans notre communauté mondiale. Nous y reviendrons le temps le permettant.

Mais je voudrais maintenant parler des différentes séances de questions et réponses pour les candidats au conseil de la ccNSO. Si j'ai bien compris, cela veut dire que vous aurez des élections à la ccNSO

pour le conseil. Est-ce que vous pourriez nous parler un peu plus de ce sujet ?

JOKE BRAEKEN :

Oui, sans doute. Merci Mary.

On a des élections à venir à la fin de l'ICANN69. D'ailleurs, ce sont deux élections différentes. D'abord, les élections pour le siège 12 du Conseil d'Administration de l'ICANN. On a en ce moment deux candidats pour ce poste, donc deux membres qui devront être sélectionnés en fonction des préférences des membres de la ccNSO.

Et nous avons par ailleurs récemment conclu les mises en candidature pour le conseil de la ccNSO et ce, pour les régions Amérique latine et Caraïbes, Afrique, Asie-Pacifique et Amérique du Nord. Il y a eu des mises en candidature qui ont été acceptées, donc pas besoin de tenir une élection pour aucune de ces régions. Mais pour l'Asie-Pacifique, il va devoir y avoir des élections pour les membres de la ccNSO pour la région. À la suite de l'ICANN69, il y aura une procédure de vote ; pas pour l'Europe ni l'Amérique du Nord, ni l'Amérique latine et Caraïbes, ni l'Afrique.

MARY WONG :

Merci Joke, merci pour ces informations. Cela montre que la diversité géographique de notre communauté est bien représentée par chacune de nos régions. Vu la quantité de candidats des différentes régions, je peux sans doute dire que nous nous sentons encouragés.

Je reviendrai vers vous à la fin pour aborder en un peu plus de profondeur au moins un des ccPDP. Et peut-être que les participants auront eux-mêmes des questions à vous poser.

Pour l'instant, nous allons passer à l'organisation de soutien aux extensions génériques et à Steve Chan, le dirigeant de l'équipe de soutien du personnel pour la GNSO.

STEVE CHAN :

Merci Mary et merci à tous ceux qui sont présents. Je suis Steve Chan et je vous parlerai de l'organisation de soutien aux extensions génériques, autrement connue comme GNSO. Prochaine diapositive.

Voici certains des domaines sur lesquels la GNSO va se focaliser et en particulier, le conseil de la GNSO abordera ces questions. On a deux procédures d'élaboration de politiques en cours en ce moment et qui vont tenir des séances dans le cadre de l'ICANN69.

On a d'abord le PDP concernant les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Ce PDP a été lancé en 2016 et était censé se concentrer sur les recommandations de politiques liées aux nouveaux gTLD et sur la mise en œuvre du programme de nouveaux gTLD de 2012, puis considérer par la suite les modifications nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations ou pour les recommandations elles-mêmes.

Il y a eu un nombre de sujets qui ont été discutés dans le cadre de ce PDP. Cela a duré un bon moment. Et il y aura différentes consultations

publiques. Il y a également eu un rapport préliminaire qui a été publié le 20 août et qui n'est plus disponible pour commentaires publics.

Dans le cadre de l'ICANN69, on aura deux séances, d'abord le jeudi 14 où on considérera les commentaires concernant ce rapport final et les modifications qui pourraient être nécessaires pour les recommandations finales. Donc l'ICANN69 aura une séance où on abordera le soutien aux candidats, les candidatures communautaires, le cadre de prévisibilité. Et le PDP devrait conclure ses travaux avant la fin de 2020.

À cette date, le rapport final sera remis au conseil de la GNSO.

D'autre part, on a également un PDP concernant les mécanismes de protection des droits pour tous les gTLD, PDP qui a également commencé en 2016 et qui s'est tenu en deux étapes. À l'heure actuelle, on en est à l'étape 1 qui considère tous les mécanismes de protection de droits pour les gTLD qui correspondaient à la série de 2012.

Pour l'étape 1, on a eu un rapport initial pour commentaires publics en mars de cette année. On a reçu un bon nombre de commentaires et on a passé quelques mois à les considérer. En ce moment, on se consacre à la considération de la mise en œuvre de ces recommandations.

Dans le cadre de l'ICANN69, le groupe de travail est censé tenir deux séances ouvertes, d'abord le mardi 20 octobre puis la considération du rapport préliminaire.

Le groupe a présenté une révision à sa ligne chronologique au conseil de la GNSO qui l'a approuvée. Et le groupe de travail présentera donc son rapport final vers la fin de novembre 2020. Cela représente un report de 40 jours vis-à-vis de la date butoir originale.

D'autre part, on aura une bonne quantité de séances bilatérales du conseil de la GNSO avec d'autres entités. Ici, à l'ICANN69, on tiendra des séances avec le SSAC, le GAC et la ccNSO. Et d'ailleurs, on s'est déjà réuni avec le GAC la semaine dernière, si je ne me trompe. Pour toutes ces séances bilatérales, le processus accéléré d'élaboration de politiques sur les données d'enregistrement d'étape 2 a des éléments liés à la mise en œuvre. Il y a le PDP du SubPro et les RPM et tout cela sera discuté sans doute lors des séances bilatérales.

Je voudrais également vous parler des activités du conseil de la GNSO. Ils ont eu une séance de travail qui s'est déjà tenue avec le groupe de travail des RPM. Ils ont également eu une mise à jour de la révision de domaines mondiaux et de stratégie que l'on connaît désormais comme GDS sur le statut de la mise en œuvre de politiques. Et il y a également eu une introduction ou une présentation à un document blanc de l'organisation ICANN qui présente ce qui s'appelle l'étape de conception opérationnelle qui est supposé aider à préparer le Conseil d'Administration de l'ICANN à considérer les recommandations du conseil de la GNSO.

Il y aura également une réunion du conseil de la GNSO le 21 octobre où le conseil prendra une série de mesures, y compris le travail de rédaction sur les noms de domaine et les politiques associées, l'étape

2 du PDP des RPM et la considération de l'approbation de l'agent de liaison de la GNSO auprès du GAC.

Il y aura également la considération de différentes questions comme la recommandation 7 de l'étape 1 du EPDP. Et il y aura également des discussions sur l'étape de conception opérationnelle proposée dont je viens de vous parler.

Et étant donné qu'il s'agit de la réunion générale annuelle, il y aura également une réunion administrative suite à la réunion du conseil de la GNSO, qui sera une réunion publique visant à trouver des nouveaux candidats potentiels pour être des membres du conseil et pour discuter d'autres questions administratives.

Il y aura également un séance de clôture du conseil pour discuter des différentes questions qui pourront être soulevées au long de la réunion générale annuelle et pour tenir des discussions préliminaires sur la succession pour le conseil ainsi que des discussions sur la séance de planification stratégique qui se tiendra au sein du Conseil d'Administration peu après l'ICANN69.

Je vais conclure sur ce point. Merci.

MARY WONG :

Merci Steve. Si vous avez suivi le travail de l'organisation de soutien aux extensions génériques et je vous assure qu'au cours des dernières années, la communauté de l'ICANN l'a fait, vous n'avez pas parlé dans votre diapositive du processus accéléré d'élaboration de politiques

concernant les données d'enregistrement de gTLD. Je suis sûre que vous avez des raisons pour ce faire, mais je pense que les gens savent également que, comme vous l'avez dit, le PDP s'est tenu en deux étapes dont la première est en cours de mise en œuvre. Et quant à l'étape 2, le conseil de la GNSO a récemment approuvé les recommandations issues de la réunion de cette étape, qui vont désormais être présentées au Conseil d'Administration de l'ICANN.

L'idée ici est de présenter des questions qui sont d'intérêt pour la communauté. On pourrait peut-être répondre à deux questions. D'une part, quand est-ce que le Conseil est-il censé voter ou prendre des mesures vis-à-vis de ce que le conseil de la GNSO a approuvé pour l'étape 2 ? Puis d'autre part, cela implique-t-il que le conseil de la GNSO et que la communauté de la GNSO auront la capacité et s'ils prévoient de faire davantage de travail également ?

STEVE CHAN :

Merci Mary pour cette question. Le rapport final pour le PDP a été remis au conseil, qui a par la suite approuvé les recommandations. Mais comme vous le signalez, il y a des mesures supplémentaires qui sont nécessaires. Et à l'ICANN, on ne peut jamais prévoir les dates exactes de considération des recommandations, mais les étapes supplémentaires vont inclure l'approbation, la considération de ces recommandations du rapport qui ont été approuvées par le conseil de la GNSO. Et il y aura également une période de consultation supplémentaire en fonction des besoins signalés par le conseil de la GNSO. Donc voilà les étapes génériques pour tout PDP. Mais dans ce

cas-là, il y a également une demande du conseil de la GNSO pour échanger avec le Conseil d'Administration de l'ICANN pour faire une analyse coûts-bénéfices et pour établir un système comme le SSAD que vous connaissez. Et je sais qu'il y a un potentiel pour l'étape de conception opérationnelle dont je parlais avant, et cela va dépendre du Conseil d'Administration.

En tout cas, à l'ICANN69, ce ne sera pas complété.

Et pour ce qui est de votre deuxième question, cela libère une certaine capacité du conseil de la GNSO et du personnel sans doute, mais il nous reste deux autres priorités à aborder qui sont issues de ce PDP, comme l'exactitude des données et la discussion entre personnes physiques et personnes morales. Et le 21 octobre, dans le cadre de l'ICANN69, cela sera sans doute repris. Il y a également deux autres PDP en cours auxquels j'ai fait allusion qui devraient conclure leurs travaux avant la fin de l'année.

Donc il y a beaucoup de pistes de travail ouvertes en ce moment, peut-être sont-elles trop nombreuses. Et le conseil de la GNSO devra évaluer quelle est la capacité de sa communauté et de son personnel de soutien pour faire tout ce travail. Donc on aura la capacité de lancer de nouveaux travaux. Peut-être que ce sera l'étape 2 du RPD, du travail sur les IDN, les prochaines étapes des points qui sont en attente de l'étape 2, mais il y aura une analyse nécessaire pour ne pas trop faire.

Merci.

MARY WONG :

Merci Steve. Je crois qu'il y a encore beaucoup de travail potentiel politique que la GNSO va pouvoir réaliser.

Alors, que va-t-il se passer ensuite pour la GNSO ? Tout cela nous amène aux discussions de la communauté concernant les ressources, les priorités des différents projets et activités qui peuvent être engagées et qui peut être réalisées dans le domaine de la priorité.

Je pense aussi que vous pouvez confirmer que nous n'allons pas voir le vote du Conseil d'Administration sur les recommandations du EPDP lors de la réunion de l'ICANN69.

Quelles sont les étapes qui doivent être réalisées avant que le Conseil réalise des actions ? Vous avez dit que cela est spécifié dans les statuts constitutifs de l'ICANN, mais il serait intéressant de rappeler un petit peu quelles sont les étapes qui doivent être réalisées, qui sont obligatoires entre le conseil de la GNSO, le vote du conseil et les actions du Conseil d'Administration. Tout cela figure dans les statuts constitutifs de l'ICANN. Il peut y avoir aussi d'autres discussions liées à tout cela. En tout cas, merci Steve, merci Carlos, merci d'avoir présenté le travail de ces organisations de soutien.

Je pense que nous allons maintenant pouvoir passer au travail des comités consultatifs, qui sont au nombre de quatre, de leur communauté. Je vais maintenant donner la parole à ma collègue Heidi.

HEIDI ULLRICH :

Bonjour, merci Mary. Je suis Heidi Ullrich et j'ai le privilège d'être la responsable de l'équipe qui travaille pour l'ALAC qui s'appelle le comité consultatif d'At-Large. Nous avons 15 membres de la communauté qui agissent pour l'intérêt des utilisateurs de la communauté. Et cette communauté travaille au niveau des cinq régions. Nous avons différentes structures At-Large et tout cela forme des individus qui représentent la communauté At-Large. Prochaine diapositive.

Je vais vous présenter la communauté At-Large. Nous avons 16 séances qui sont organisées en trois principaux volets : politiques, sensibilisation et opérations.

Lors de la prochaine réunion, nous allons recevoir León Sanchez qui va inaugurer son deuxième mandat de trois ans au siège 15 du Conseil d'Administration de l'ICANN. Il va aussi y avoir la réélection de León Sanchez pour le 15^{ième} siège. Il est le directeur sélectionné par l'At-Large et il va rentrer dans son deuxième mandat de trois ans.

Il y aura trois séances sur les politiques. La première, « Au-delà de Budapest : le traité de l'ONU sur la cybercriminalité et l'utilisation malveillante du DNS » où on va parler du traité et de la façon dont tout cela a un impact sur la mission de l'ICANN.

Ensuite, on parlera de la coordination des identifiants uniques de l'internet et des intérêts des utilisateurs. On va parler de la collaboration entre les différentes parties prenantes et de la façon

dont cela peut avoir un impact sur le développement de politiques et les fonctions qui sont réalisées dans l'intérêt public. Un des orateurs est le représentant du SSAC, Steve Crocker.

Ensuite, il y aura la réunion conjointe ALAC-NCSG. Nous verrons « L'ICANN et les droits de l'homme, une voie à suivre ». Ce sera le thème de cette réunion.

Ensuite, nous aurons la partie concernant la sensibilisation. Il va y avoir deux tables rondes des parties prenantes européennes organisées par EURALO et nous allons organiser les intérêts dans le domaine européen, une série de variété de parties prenantes qui vont présenter leurs travaux.

Au niveau des régions, nous allons entendre les RALO qui vont présenter leurs intérêts, les dirigeants régionaux.

Ensuite, il va y avoir une nouvelle séance qui va parler de l'engagement de la communauté des ALS qui va permettre de présenter le travail de chaque groupe pendant la pandémie.

Ensuite, la communauté d'At-Large et l'utilisation malveillante du DNS, une campagne de formation des utilisateurs individuels ; on va analyser la façon dont on peut demander aux leaders régionaux de mieux utiliser leurs connaissances concernant l'utilisation malveillante du DNS. C'est un objectif éducatif au niveau régional.

Le sous-comité de sensibilisation et d'engagement. Nous allons avoir davantage de participation, de sensibilisation au sein de l'ICANN,

comment utiliser les partenaires de réseaux pour avoir les différents groupes de travail qui vont présenter leurs équipes de façon à renforcer les activités de sensibilisation.

Ensuite, il y aura la réunion traditionnelle AFRALO-AfrICANN qui va travailler sur le statut, l'impact et les recommandations pour l'acceptation universelle en Afrique.

Ensuite, au niveau des opérations, comme d'autres groupes, nous aurons une séance de bienvenue et de conclusion. Au cours de la séance de conclusion, nous allons voir quelles étaient les points importants de l'ICANN69 et nous allons voir les accomplissements de l'ALAC en 2020.

Il y aura aussi une séance avec le Conseil d'Administration de l'ICANN. Nous verrons comment toutes les recommandations peuvent être soulignées pour identifier les intérêts des utilisateurs finaux et les priorisations. Il y aura une série de séances sur ces thèmes abordées par l'At-Large.

Finalement, il y aura les accomplissements de l'ALAC. Les leaders vont présenter leurs accomplissements pendant cette année 2020.

Je vais maintenant parler des activités importantes. Donc comment se préparer pour les séances ICANN69 pour l'At-Large ? Il va y avoir des séances de préparation, le séminaire en ligne d'introduction à l'ICANN69 d'At-Large dont l'enregistrement est disponible. Vous trouverez différentes informations qui peuvent être utiles pour présenter la réunion d'ICANN69. Et pour ceux qui veulent davantage

d'informations sur la politique et sur les actions d'At-Large, vous trouverez tout cela sur l'espace de travail wiki d'At-Large consacré à l'ICANN69. Ensuite, vous trouverez une page d'élaboration de conseils en matière politique d'At-Large.

Mary, allez-y.

MARY WONG :

Merci beaucoup Heidi. C'est une réunion importante pour la communauté At-Large ; nous le savons.

Je voudrais reprendre quelques points concernant les développements récents. Je pense que le Conseil a adopté le rapport final de la mise en œuvre de la révision d'At-Large récemment. Et lorsque vous avez présenté, vous l'avez peut-être dit, mais la communauté At-Large a-t-elle l'intention d'incorporer ou d'aborder les problèmes qui ont été abordés à ce moment-là ? Est-ce que cela va être présenté pendant la réunion d'ICANN69 ?

HEIDI ULLRICH :

Oui. Au mois de septembre, le Conseil a accepté le document de révision d'At-Large. Et un des points clés de cette révision était d'augmenter la participation des membres de la structure d'At-Large et des individus. Ces deux nouvelles séances dont j'ai parlé qui vont avoir lieu avec les ALS et la participation de la communauté sur la campagne d'utilisation malveillante du DNS avec la façon dont on peut améliorer l'efficacité, l'utilisation de ces groupes qui sont très

importants dans le travail d'At-Large, la façon dont ils peuvent créer des réseaux et diffuser des connaissances de façon à ce que les personnes dans leur région acquièrent ces connaissances ; c'est un point clé pour l'At-Large, qui doit continuer à travailler au niveau de la participation.

MARY WONG :

Merci Heidi.

Le prochain comité consultatif qui va présenter son travail est le GAC, comité consultatif gouvernemental. Je vais donc donner la parole à Robert Hoggarth.

ROB HOGGARTH :

Bonjour. Je suis Robert Hoggarth du comité consultatif gouvernemental. Je vous parle ici depuis les États-Unis. Je travaille avec mes collègues qui sont sur cet appel et je les remercie tous de participer. Je vois aussi des noms que je connais, je ne vois pas de visages, mais je vois des noms que je connais dans la liste des participants.

Je n'ai que quatre diapositives. Je n'ai que quatre minutes donc je vais être très bref. Je ne vais pas lire ce que j'ai préparé. C'est une identification des messages importants pour vous donner une perspective du travail récent réalisé par le GAC et de ce que nous faisons pour aider nos membres à se préparer pour la réunion de l'ICANN69.

La première diapositive est une diapositive de présentation. Pendant la pandémie, le leadership du GAC a fait du très bon travail pour maintenir son travail et pour commencer à travailler sur différents problèmes concernant la communauté.

Sur la prochaine diapositive, vous allez voir qu'une série de ces problèmes sont encore abordés par les membres du GAC. C'était la priorité du GAC dans l'année 2020 et cela va continuer pendant l'année 2021, en particulier, les nouveaux gTLD, les procédures ultérieures, les questions liées au RGPD, la phase 1 et la phase 2 qui viennent d'être discutées comme beaucoup de personnes attendent, la phase 3 qui va bientôt commencer pour aborder différents thèmes d'une grande importance pour nous tous.

La troisième grande priorité pour le GAC continue à être l'utilisation malveillante du DNS et son atténuation. Il n'y a pas eu d'activités directement liées à ce problème pendant le dernier mois parce que ce problème est très lié aux procédures ultérieures et aux activités dans ce domaine et avec d'autres domaines. Et cela a aussi un impact avec le RGPD et c'est pour cela que c'est un problème important pour les gouvernements.

Finalement, en termes de points importants, la protection des IGO qui est importante pour les membres du GAC. Le GAC a parlé avec la GNSO la semaine dernière. Nous nous sommes préparés à travailler pour les prochains mois, donc vous allez voir que le GAC va beaucoup participer dans ces domaines dans les mois à venir.

Prochaine diapositive, je dirais que le prochain message à partager avec vous est le travail du GAC concernant les priorités. Vous avez vu que les commentaires du GAC sur les procédures ultérieures, le rapport préliminaire dans lequel beaucoup de membres du GAC ont participé. Nous avons eu beaucoup de participation et des membres du GAC dans ce sens. Il y a eu beaucoup de tension vu les déclarations récentes du GAC. Le travail de la phase 2 du PDP accéléré, beaucoup d'entre vous ont vu les résultats de ce travail sur le site internet du GAC. Ensuite, on a demandé des précisions concernant la position du GAC et les membres du Conseil d'Administration ont demandé aussi cette précision.

Le dernier domaine dans lequel l'ICANN69 va être important, dernière diapositive, est le domaine des opérations du GAC. Le GAC a constaté au cours des dernières années une augmentation des recommandations, des suggestions de la façon dont le GAC peut continuer à évoluer dans ce nouvel environnement de l'ICANN. Ce travail implique les recommandations concernant l'ATRT3, les suggestions, le rapport final et les discussions concernant l'évolution du modèle multipartite. Cela va continuer à être des domaines d'intérêt pour le GAC parce que cela a un impact sur les principes opérationnels du GAC à mesure que le GAC réalise son travail de gestion avec les communautés habilitées. Vous allez voir des séances qui vont porter sur ces différents thèmes dans les semaines à venir.

Pendant la deuxième semaine de réunions de l'ICANN, nous espérons que vous allez vous intéresser au travail du GAC aux réunions avec le

Conseil, les réunions traditionnelles. Et comme d'habitude, les séances plénières du GAC sont ouvertes aux observateurs. Les réunions sont transcrites, les enregistrements sont fournis. Donc si vous pouvez participer aux séances du GAC, faites-le et vous entendrez des réunions de grand intérêt.

Je conclurai ici. Si vous avez des questions, je veux bien y répondre dans le chat ou par courriel si vous voulez me rejoindre par courriel. Merci beaucoup.

MARY WONG :

Merci Rob. Je ne suis pas très douée pour gérer le temps, mais j'encouragerais les participants à nous envoyer les questions pour Rob et l'équipe du GAC dans le chat, comme vous l'avez dit. Et Rob, peut-être qu'on pourrait revenir à vous le cas échéant.

Mais vu le manque de temps – et je m'arrêterai tout de suite –, nous allons passer sans tarder au comité consultatif du système de serveurs racine et à mon collègue Andrew. Allez-y Andrew.

ANDREW MCCONACHIE :

Merci Mary. Je vais vous fournir une mise à jour du RSSAC. Et je suis aux Pays-Bas en ce moment.

Depuis l'ICANN68, le RSSAC a publié un document, le RSSAC009v5, comportant les procédures opérationnelles du RSSAC. Ce document est mis à jour chaque année en fonction du plan de travail. Donc c'est une fonction administrative ordinaire du RSSAC.

Outre le RSSAC, il y a également le caucus du RSSAC. Ce caucus est un organisme d'une centaine d'experts en matière de technologie du DNS qui regroupe également tous les membres du RSSAC. Et c'est là que se fait la plupart du travail du RSSAC, au sein du caucus du RSSAC.

Il y a en ce moment deux équipes de travail au sein du caucus du RSSAC. La première est une équipe qui est censée concevoir un outil pour pouvoir avoir un point de vue local du système de serveurs racine et travaille sur la description des exigences pour le développement d'un outil ou d'un ensemble d'outils qui puisse mesurer la perspective locale du système de serveurs racine sur différents points de l'internet.

Vous savez qu'il y a plus de 1 000 instances de serveurs racine déployés autour du monde. Et l'idée est d'avoir un outil, parce qu'il y en a d'autres sans doute qui font des choses similaires, tels que le RIPE ATLAS ou le RSSAC002 pour les données. Mais l'idée ici est d'avoir un point de vue local des différents points.

Outre cette équipe de travail, il y en a une autre qui se penche sur les effets et l'atténuation des RSO voyous comme on le dit. Et le but de cette équipe de travail est de définir ce qui est exactement un opérateur voyou, qu'on appelle RSO, opérateur de serveur racine. Il y en a 12. Donc qu'est-ce qui ferait qu'un de ces opérateurs de serveur racine agisse de cette manière sans suivre les principes ? Ce serait de montrer des comportements non autorisés, de décrire le comportement non autorisé, de trouver des stratégies pour atténuer cela, etc. et surtout parce que les opérateurs de serveur racine doivent utiliser le DNSSEC. Donc de ce fait, ils n'ont pas énormément de marge

pour agir. Mais il y a des activités qu'ils pourraient faire dans ce sens, donc comment les identifier? C'est la question qu'on se pose. Prochaine diapositive.

À l'ICANN69, le caucus du RSSAC tiendra une réunion générale. Les deux équipes de travail auxquelles je viens de faire allusion vont également se réunir. Le RSSAC se réunira par ailleurs avec le groupe de travail sur la gouvernance et le Conseil d'Administration de l'ICANN. Le groupe de travail sur la gouvernance travaille sur l'évolution de la gouvernance du système de serveurs racine. Il y a quelques modèles qui sont considérés.

Il y a quelques liens à consulter pour avoir une idée plus claire de ce système de serveurs racine et du travail du RSSAC si cela vous intéresse. Et me voilà à ma dernière diapositive.

Mary, à vous.

MARY WONG :

Merci beaucoup Andrew. Il y a beaucoup de travail intéressant en cours au sein du RSSAC et du groupe de travail sur la gouvernance auquel vous venez de faire allusion.

Nous allons maintenant passer au comité consultatif sur la sécurité et la stabilité. Je vous invite à poser vos questions à travers le chat pour qu'Andrew et les autres puissent y répondre le cas échéant.

Cela étant, je vais céder la parole à Kathy Schnitt qui va nous présenter la mise à jour du SSAC.

KATHY SCHNITT :

Merci Mary. Prochaine diapositive.

Je suis Kathy Schnitt et je soutiens le comité consultatif de la sécurité et de la stabilité. Je vous parlerai du travail récent du SSAC.

La première publication que nous avons eue depuis la dernière réunion de l'ICANN était le SAC112, déclaration minoritaire sur un rapport final de la spécification temporaire pour l'étape 2 du processus d'élaboration de politiques accéléré concernant les données d'enregistrement de gTLD.

Le SSAC a dit qu'il ne pourrait pas endosser le rapport final tel quel et qu'il considère qu'il est possible d'avoir un meilleur système dans le cadre des limitations qui sont imposées par le RGPD et que le EPDP n'a pas présenté des résultats qui soient adaptés à la sécurité et la stabilité. Et finalement, le SSAC exprime ses préoccupations par rapport au fait qu'il y a eu un bon nombre de sujets de l'étape 1 qui n'ont pas été examinés et qui sont toujours en attente d'examen sans engagement clair pour conclure les points non abordés de la charte.

D'autre part, le SSAC a le rapport sur les TLD à usage privé. Dans ce rapport, le SSAC recommande que le Conseil d'Administration de l'ICANN garantisse qu'une chaîne soit réservée au premier niveau pour l'utilisation privée et qui ne soit jamais déléguée si elle l'est. Il y a à l'heure actuelle différents vendeurs et opérateurs qui utilisent ad hoc les chaînes qui ne sont pas présentes dans la zone racine pour un usage privé. Cet usage n'est pas coordonné et peut être nuisible aux

utilisateurs de l'internet. Donc la réservation de chaînes spécifiques pour l'usage privé peut aider à alléger cet usage ad hoc et faciliter une meilleure coordination. Le SSAC ne recommande pas une chaîne spécifique mais spécifie plutôt des critères pour aider à sélectionner ces chaînes. Prochaine diapositive.

On a également une équipe de travail sur l'utilisation malveillante du DNS. Le SSAC travaille donc sur des efforts pour normaliser des stratégies communautaires et des processus vis-à-vis de l'identification et de l'atténuation de l'utilisation malveillante. Nous avons également récemment créé une équipe de travail sur la sécurité du routage pour examiner les implications pour la sécurité et la stabilité si le routage était contrôlé ailleurs et son impact, donc, sur le système de routage de l'internet et le système de noms de domaine.

Et on a également trois séances consacrées au DNSSEC. D'abord, le 21 octobre, nous allons nous réunir également avec le Conseil d'Administration de l'ICANN et nous aurons la réunion publique du SSAC.

Voilà pour ce qui est du SSAC aujourd'hui. Et je suis là pour répondre à vos questions s'il y en avait.

MARY WONG :

Merci beaucoup Kathy. Il y a énormément de travail récent qui suscite beaucoup d'intérêt au sein de la communauté. Je veux souligner que vous venez de parler du rapport consultatif le plus récent du SSAC sur les TLD à usage privé, sujet qui n'est peut-être pas connu de tous.

Donc j'invite les participants à consulter ce rapport et à se demander ce que le SSAC a défini ou décrit comme un TLD à usage privé. Il me semble que ce peut être un sujet qui fasse l'objet de discussions dans les réunions bilatérales du SSAC. Merci Paul pour avoir partagé le lien d'accès à ces rapports du SSAC.

Je sais qu'il y a des questions pour Kathy et pour Rob. S'il n'y en a pas trop, on reviendra à vous après. Mais j'ai dit qu'on allait vous donner la parole dans la partie des questions et réponses. Et nous y voilà.

Pour ceux qui ne vont pas prendre la parole, je vous prie de bien vouloir éteindre vos micros. Nous allons répondre d'abord à la question d'Alberto. Alberto est peut-être en muet. Alberto, vous pouvez parler. Désolée Alberto, il semblerait que vous êtes encore en muet. Est-ce que vous pourriez peut-être envoyer votre question à travers le chat ? En attendant, je vais demander s'il y a quelqu'un d'autre qui souhaite poser une question.

Je ne vois pas de main levée. Je m'excuse. Cependant, je n'ai pas trop suivi le chat, je ne sais pas s'il y avait des questions spécifiques pour mes collègues sur le chat. Encore une fois, Alberto, si ce n'est pas un problème, nous allons vous demander d'écrire votre question sur le chat et nous y répondrons. Autrement, il va falloir qu'on vous réponde à la fin de ce séminaire web.

Dans les minutes qu'il nous reste, je voudrais revenir à Andrew et à Kathy. C'est une question qui pourrait être posée à vous deux. On a déjà demandé la définition d'un rapport consultatif du SSAC. Et

Andrew, vous avez parlé de l'équipe de travail du RSSAC sur les opérateurs non autorisés. Kathy, Andrew, je voulais vous demander si vous pourriez nous expliquer ce que vous entendez par ces termes.

ANDREW MCCONACHIE :

Merci. Je vais répondre à la question concernant les opérateurs malhonnêtes d'abord, puis Kathy pourra répondre à l'autre question.

Le RSSAC a répondu récemment à cette question et je pense que votre question était ce qu'est un TLD privé et quelle est la différence avec un TLD qui est délégué dans la zone racine.

Le rapport consultatif définit un TLD à usage privé comme une étiquette qui est censée être utilisée ad hoc. Le nom de domaine de premier niveau dans cette étape séparée de l'espace global ne peut pas être résolu par le serveur racine. Qu'est-ce que cela veut dire ? Ce sont énormément de mots.

Donc ce que cela veut dire dans ce contexte, lorsqu'on parle de TLD à usage privé, c'est le fait que c'est une chaîne qui n'est pas présente dans la zone racine et qui peut être utilisée de manière privée par un vendeur ou un fournisseur de réseau pour satisfaire à leurs propres besoins. Et il y a ici une question de conflit de noms, du fait qu'il pourrait y avoir potentiellement un conflit avec une autre chaîne et qu'il pourrait potentiellement être délégué dans une autre chaîne de la zone racine.

Donc une recommandation du SAC113 est qu'une chaîne qui soit choisie ne doit jamais être déléguée à la zone racine pour fonctionner comme un TLD réservé à l'usage privé à cette fin. C'est très compliqué. J'essaie de l'expliquer dans le peu de temps que j'ai.

Puis quant à votre autre question qui portait sur le RSSAC, si je ne trompe, la question était « Que fait l'équipe de travail qui se penche sur les opérateurs de serveur racine malhonnêtes ? Qu'est-ce que pourrait faire cette équipe ? » C'était cela la question ?

Ce qu'un opérateur de serveur racine malhonnête pourrait potentiellement faire – et c'est sur cela que se penche l'équipe de travail – serait de prendre des parties de la zone racine et de les publier sans qu'elles ne soient nécessairement signées par le RSSAC. Quelles seraient les implications ? J'en parle parce que le DNS doit être signé dans la zone racine. Ici, les implications seraient très étroites, mais il y a énormément de détails à définir là-dessus. Et c'est sur quoi travaille l'équipe de travail justement.

J'espère que ces deux réponses seront suffisantes, dans le temps qu'on a surtout, mais merci de ces questions.

MARY WONG :

Merci beaucoup Andrew. Désolée de vous avoir mis sur la sellette comme cela.

Merci à mes collègues pour avoir partagé des liens sur le chat pour les différentes séances ainsi que pour les informations de mises à jour de

politiques qui vont mettre en exergue tous ces sujets qui ont été abordés par mes collègues aujourd'hui.

Nous en sommes à la fin de l'heure que nous avons. N'hésitez pas à nous contacter, à nous membres de l'équipe de soutien de politiques. Si vous avez des questions de politique auxquelles on n'a pas pu répondre aujourd'hui, n'hésitez pas à nous contacter. Je pense qu'on avait une dernière diapositive. Dans ce cas-là, je vais vous demander de passer à cette diapositive tout de suite.

En attendant, je vous remercie tous d'avoir participé à ce séminaire web qui, j'espère, aura été utile, intéressant et qui vous aidera à vous préparer pour l'ICANN69. Et on se reverra en ligne à partir de la semaine prochaine dans la semaine de travail de la communauté et puis dans la semaine des plénières qui suivra la prochaine.

Merci à tous, merci à mes collègues. Et à bientôt. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]